collège
Antoine de Saint-Exupéry

académie
Poitiers

éducation
nationale

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Séjour au ski en Janvier 2023

Descriptif du séjour

Le Principal

Collège Saint Exupéry
17 rue Saint Exupéry
79170 Brioux sur Boutonne

Tel : 05.49.07.50.70

Séjour n° 1

Lieu de séjour: Pyrénées

Effectif : Environ 43 élèves et 4 accompagnateurs

Date : Du lundi 02 janvier au samedi 07 janvier 2023

Séjour n° 2

Effectif : Environ 28 élèves et 5 accompagnateurs

Date : Du dimanche 15 janvier au vendredi 20 janvier 2023.

Le centre d'accueil doit être agréé Éducation Nationale.

La prestation de base comprendra obligatoirement :

- La pension complète en chambre multiple (de préférence 6 lits maximum),
- Les repas du lundi soir (Séjour N°1) ou du dimanche soir (Séjour N°2) (dîner) au samedi matin (Séjour N°1) au vendredi matin (Séjour N°2) (petit déjeuner)
- L'assurance responsabilité civile, garantie totale, imprévisible et indépendante de notre volonté.
- Le déplacement en autocar grand tourisme du collège au lieu d'hébergement aller et retour et le transport entre l'hébergement et les pistes.
- Ski, bâtons, casques (qui doit être à disposition dès le dimanche) et les forfaits ski de remontées mécaniques doivent être gérés et financés par le centre.
- Les activités de remplacement (si conditions météorologiques défavorables) doivent être prévues.

N.B : Tous les repas ainsi que les piques niques ou les repas chauds sur les pistes sont pris en charge par l'hébergement.

Le Principal,

Fabrice QUEFFÉLEC

COLLEGE SAINT-EXUPERY
Le Principal
BRIOUX